

**LIRE L'ÉTIQUETTE  
AVANT L'EMPLOI**

**HOEGRASS  
TECHNIQUE**

**CONTENU NET :  
250 kg**

**POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT**

**DANGER**



**POISON**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**GARANTIE : DICLOFOP-MÉTHYL ... 99,4 %  
N° D'HOMOLOGATION : 29398  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**MODE D'EMPLOI :**

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

**PRÉCAUTIONS :**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.** Éviter le contact. Éviter de respirer la poussière ou les particules fines du produit technique. Se laver à fond après l'emploi ou avant de manger, de boire ou de fumer. Mettre des vêtements protecteurs, y compris des lunettes de protection et un respirateur pour manipuler le produit technique. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation.

**PREMIERS SOINS :**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement.

**PEAU OU VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac en prenant soin d'éviter l'aspiration.

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer CropScience, au numéro sans frais 1-800-334-7577.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni entreposer à proximité. Tenir loin du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :**

Toxique pour les organismes aquatiques. **NE PAS** rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

**DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
COMMUNIQUEZ AVEC :**

Bayer CropScience Inc.  
100 - 1313 114th Avenue SE  
Calgary (Alberta) T2Z 3X2  
Téléphone : (1-888-283-6847)

HoeGrass est une marque de commerce de Bayer

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )